

## Communiqué de presse essenscia 08/11/2016

### **Augmentation de la redevance Elia liée au photovoltaïque : les entreprises de la chimie et de la pharma refusent d'être les dindons de la farce** Surcoûts et tergiversations menacent la compétitivité et donc l'emploi du secteur

*Bruxelles, 8 novembre 2016 – Les entreprises de la chimie, des matières plastiques et des sciences de la vie ont réalisé des investissements considérables pour améliorer leur efficacité énergétique et bénéficier ainsi d'une exonération partielle des surcharges sur l'électricité en Wallonie. Aujourd'hui, le paiement de l'exonération de la redevance Elia, qui représente près de 20 millions d'euros par an, est remis en question et une augmentation de ce surcoût est proposée par Elia, ce qui ne ferait qu'aggraver la situation. Pour essenscia wallonie, la fédération wallonne de la chimie, des matières plastiques et des sciences de la vie, cette approche est inacceptable car le coût de l'électricité est déjà actuellement de 10% supérieur par rapport à la Flandre. La compétitivité des entreprises de la chimie et des sciences de la vie est donc mise en jeu avec une menace sur l'ancrage et l'emploi du secteur en Wallonie.*

Pour un consommateur industriel moyen de 10 GWh/an, l'électricité coûte actuellement 9€/MWh de plus qu'en Flandre, soit un différentiel de plus de 10% et cet écart est encore plus important avec les pays limitrophes. Il est donc nécessaire de veiller à ramener l'électricité à un prix plus compétitif, c'est-à-dire en tout premier lieu, d'éviter toute nouvelle hausse. Dès lors, une augmentation supplémentaire de la redevance Elia liée au financement de la bulle photovoltaïque, ne doit pas grever le coût de l'électricité pour les entreprises de la chimie et des sciences de la vie et une autre voie de financement doit être trouvée.

La menace d'Elia de suspendre le paiement des exonérations partielles de la surcharge actuelle pour financer le photovoltaïque est de plus tout à fait inacceptable. Si cette mesure est mise en place, elle va générer un manque de trésorerie de près de 20 millions d'euros par an pour les entreprises du secteur, ce qui va doubler l'écart de coût avec la Flandre qui va atteindre pour le même consommateur industriel moyen quasi 20 €/MWh.

De telles mesures sont en contradiction avec l'esprit des accords de branche initiés par le secteur en 2003 à travers lesquels les entreprises du secteur s'engagent à améliorer leur efficacité énergétique et à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>. En échange, les autorités s'engagent à avoir une attention particulière pour la préservation de la compétitivité du secteur, notamment en matière de taxation énergie.

L'énergie représente un coût important pour les entreprises de la chimie et des sciences de la vie qui sont soumises à la concurrence internationale. essenscia wallonie en appelle donc au gouvernement wallon afin qu'une solution soit dégagée en vue de préserver leur compétitivité.

« A l'instar d'autres pays européens, le gouvernement wallon doit mettre en place une politique énergétique préservant les entreprises de la chimie et de la pharma dont l'emploi direct et indirect représente plus de 70.000 personnes en Wallonie. », conclut **Bernard Broze**, administrateur délégué, essenscia wallonie.

#### Plus d'info:

Corine Petry, Head of Communication, tel. 02 238 99 12, gsm 0474 49 93 06, [cpetry@essenscia.be](mailto:cpetry@essenscia.be)

Gert Verreth, Communication Advisor essenscia, tel. 02 238 97 86, gsm 0477 46 42 27, [gverreth@essenscia.be](mailto:gverreth@essenscia.be)

#### **A propos de essenscia wallonie**

essenscia wallonie est la section régionale de essenscia , la fédération de la chimie et des sciences de la vie, pour la Région wallonne. Elle assiste ses entreprises et les représente dans les matières régionales et communautaires. Pour plus d'informations, visitez [www.essenscia-wallonie.be](http://www.essenscia-wallonie.be)